



COMITÉ DE SUIVI N° 3 BÉCANCOUR-EST

Présentation annuelle

Le lundi 2 décembre 2024



TABLES DES MATIÈRES

1. Rappel : Présentation du Questerre et du territoire couvert par le comité
2. Règlements du Québec et modifications à la Loi
3. Entretien et surveillance
4. Mesures de sécurité
5. Historique des travaux réalisés sur la licence 2008PG964
6. Contact

RAPPEL: PRÉSENTATION DE QUESTERRE

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

- Questerre est une entreprise de technologie et d'innovation énergétiques qui vise à développer des projets à faibles émissions.
- Questerre détient des actifs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec au Canada, ainsi que dans le Royaume de Jordanie.

MISSION

- Grâce aux nouvelles technologies et à l'innovation dans la production et l'utilisation responsables de l'énergie, Questerre vise à soutenir à la fois le progrès humain et l'environnement.

VISION

- Questerre croit que l'avenir de l'industrie dépend d'un équilibre entre l'économie, l'environnement et la société.
- Questerre est engagée à faire preuve de transparence et à respecter l'opinion de la communauté.
- Questerre tient à souligner un rapport révisé par des pairs (l'étude CIRAIG) confirmant que les émissions de gaz à effet de serre (GES) de ses opérations potentielles seraient environ 75 % inférieures à celles des autres sources actuelles de gaz naturel au Québec. Cette avancée souligne notre potentiel de réaliser une première mondiale, renforçant le rôle du Québec en tant que leader dans la transition énergétique mondiale. Le rapport, commandé par l'Association québécoise de l'énergie, visait à évaluer et comparer les impacts environnementaux du cycle de vie de diverses chaînes d'approvisionnement en gaz naturel au Québec, incluant l'initiative *Clean Gas* de Questerre.

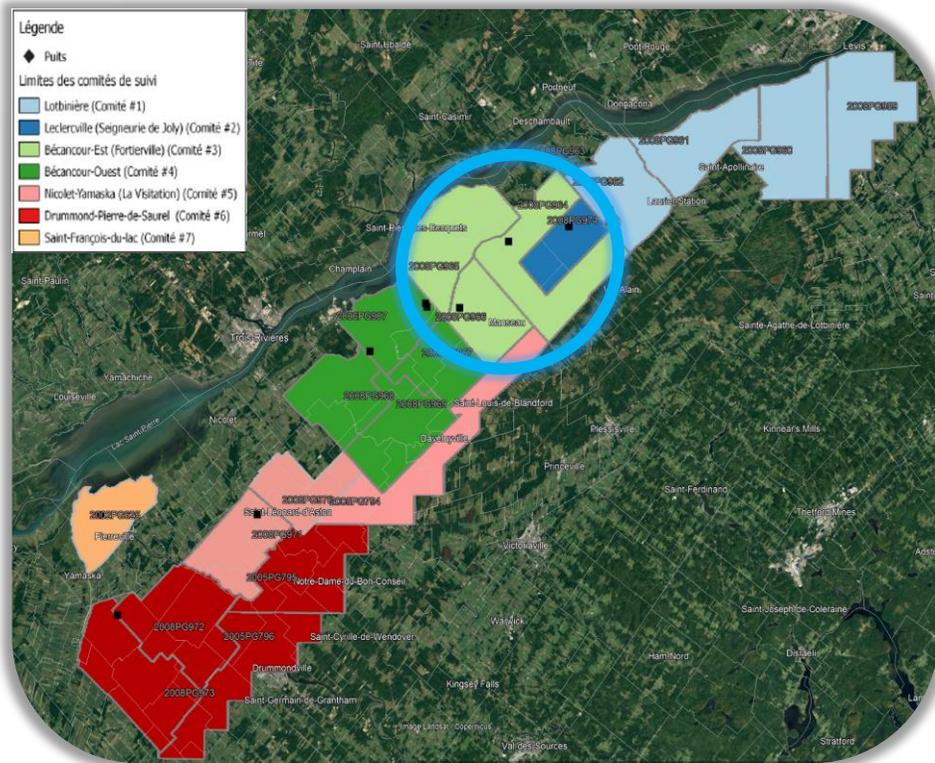


RÈGLEMENTS DU QUÉBEC ET MODIFICATIONS À LA LOI SUR LES HYDROCARBURES

La loi visant principalement à mettre fin à l'exploration et à la production pétrolières et au financement public de ces activités

L'article 28 de la loi sur les hydrocarbures prescrit que « le titulaire d'une licence d'exploration constitue un comité de suivi pour favoriser l'implication de la communauté locale sur l'ensemble du projet d'exploration ».

Questerre souhaite informer sur ses travaux et répondre à vos interrogations et vos préoccupations.



- Superficie totale: 588,23 km²
- Questerre est l'opérateur désigné sur ces licences (i.e. la seule compagnie pouvant initier des travaux).
- L'ancien propriétaire (Repsol) a foré un puits sur la licence 2008PG964 (Fortierville).
- Questerre possède et assure la maintenance de 100 % de ses puits rattachés aux licences d'exploration couvertes par le comité de suivi.

Le comité Bécancour-Est regroupe les licences d'exploration:

- 2008PG964 (249,18 km²)
- 2008PG965 (204,37 km²)
- 2008PG966 (134,68 km²)

TERRITOIRE COUVERT PAR LE COMITÉ

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE



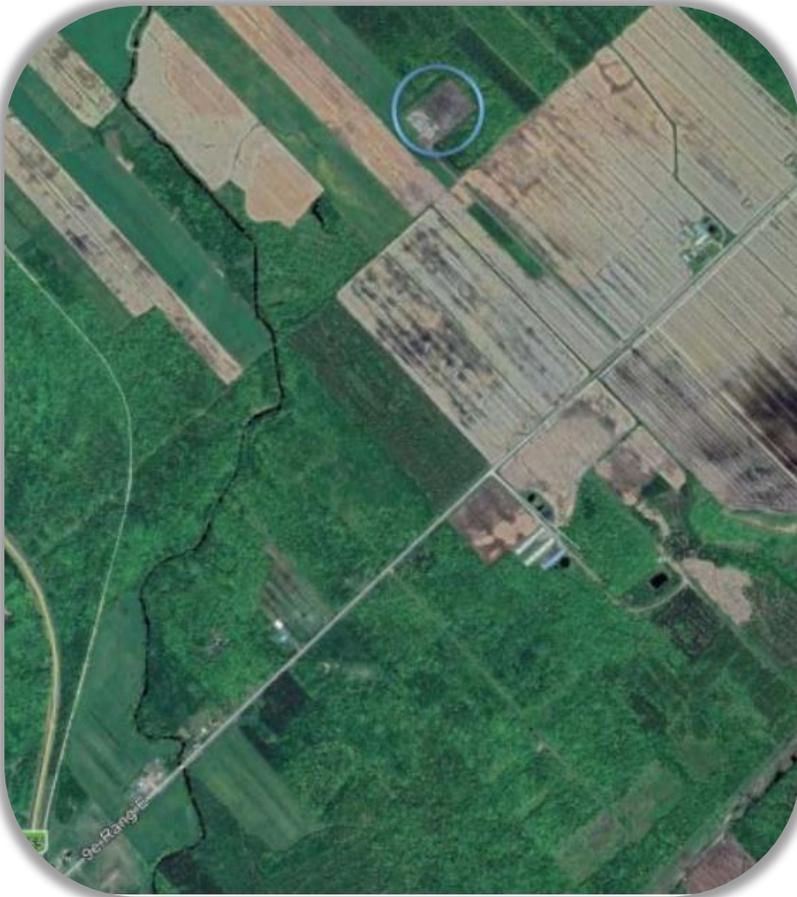
- Questerre a surveillé le puits chaque semaine sans qu'aucun problème ne soit signalé.
- Au printemps, un contrôle hebdomadaire des mauvaises herbes se fait dans le terrain où se retrouvent le puits avec un tracteur et une débroussailleuse. Aucun produit chimique n'est utilisé.
- Le rapport d'inspection annuel de 2023 a été déposé sur le site web (section dédiée aux membres du comité). En janvier 2025, nous y ajouterons les nouveaux rapports d'inspection et vous aviserons par courriel.
- Le gouvernement a foré des puits hydrogéographiques sur le site à des fins de contrôle des eaux souterraines. Questerre a supervisé tous les travaux effectués sur ses sites par le gouvernement et ses prestataires.

MESURES DE SÉCURITÉ



- Inspections hebdomadaires du site et du puit (A279) par du personnel qualifié.
- Enceinte clôturée autour du puits et blocs de béton.
- Vannes de la tête de puits enchaînées et cadenassées.
- Questerre a fourni au MEIÉ un dépôt de garantie approuvé pour ses puits, conformément aux exigences du MEIÉ.
- Jusqu'à nouvel ordre, les puits sont suspendus et fermés temporairement avec l'approbation du MEIÉ.

HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA LICENCE 2008PG964



Année	Description
2010	Aménagement d'un site de forage multi-puits sur le territoire. <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Superficie</u>: 145 m x 165 m▪ <u>Surface de travail</u>: pierres concassées et matelas de chêne déposés sur le sol
2010	Forage du puits A279 (non complété).
2020	Jusqu'à nouvel ordre, le puits est suspendu et temporairement fermé.

ACTIVITÉS DU COMITÉ

Comité Bécancour-Est (# 3)	
Comité 3 – Rapport annuel 2023	Télécharger ↓
Rencontre – Novembre 2023 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Rencontre – Novembre 2023 – Présentation	Télécharger ↓
Comité 3 – Rapport annuel 2022	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2022 – Présentation	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2022 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Comité 3 – Rapport annuel 2021	Télécharger ↓
Rencontre – Septembre 2021 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Rencontre – Septembre 2021 – Présentation	Télécharger ↓
Comité 3 – Rapport annuel 2020	Télécharger ↓
Rencontre – 4 décembre 2020 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2020 – Présentation	Télécharger ↓
Comité 3 – Rapport annuel 2019	Télécharger ↓

- Le comité a été mis en place en **2019**, année de la première réunion annuelle.
- Des **comptes-rendus** des réunions et des **rapports annuels** des activités ont été produits en 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.
- Toute la **documentation** en lien avec les activités du comité est disponible pour consultation dans la **section publique du site web** dédié <https://comite-suivi-questerre.ca/>
- Questerre publie également sur le site web tout autre document d'**intérêt public** (annonces, avis de travaux, etc.).
- Le site web offre également une **section privée** aux membres du comité dans laquelle des **documents officiels** sur les licences sont disponibles.

CONTACT

Pour toutes questions sur le Comité de suivi ou le contenu de cette présentation, veuillez contacter:

Pilote groupe-conseil

Courriel: info@piloteconseil.com